

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC GRENOBLE ALPES ENTREPRISES, 11 BOULEVARD EDOUARD REY 38000 GRENOBLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 075 €.

Mr Mickael FERREIRA, représentant de la société SAS 5 ENERGIES S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 14 B RUE DES GLAIRAUX 38120 ST EGREVE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
FERREIRA Mickael	25	268,75 €
FERREIRA Julien	25	268,75 €
FERREIRA-RONDONI Corentin	25	268,75 €
FERREIRA-RONDONI	25	268,75 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 mai 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

*Nadege CANOVA
cic.*

CIC Lyonnaise de Banque
Grenoble Alpes Entreprises
11, boulevard Edouard Rey
38000 GRENOBLE